

Paris, le 8 avril 2015

Vivendi : communiqué de presse

Au cours des derniers jours, le Directoire de Vivendi ainsi que le Président de son Conseil de surveillance se sont entretenus avec les représentants de P. Schoenfeld Asset Management (PSAM).

De ces discussions sont ressortis plusieurs constats :

PSAM a manifesté sa compréhension et son acceptation de la stratégie de Vivendi visant à créer, à partir d'UMG et de Canal+, un grand groupe de médias et de contenus. Il a reconnu que les dirigeants de Vivendi, et en particulier son Président du Conseil de surveillance, pouvaient se prévaloir de réalisations tangibles en matière de création de valeur.

De son côté, le Directoire de Vivendi a décidé, afin de trouver un consensus avec certains de ses actionnaires minoritaires, que les distributions des produits de cessions d'actifs aux actionnaires pourraient être accélérées en dépit des complications susceptibles d'en résulter pour le redéploiement de Vivendi dans les médias et les contenus. Le Directoire de Vivendi a en conséquence décidé qu'après réalisation des cessions de GVT et de la participation résiduelle détenue dans Numericable-SFR, il convoquera une Assemblée générale afin de proposer aux actionnaires la distribution additionnelle d'un montant de 2 euros par action, dont 1 euro au quatrième trimestre 2015 et 1 euro au premier trimestre 2016.

Ces distributions exceptionnelles s'ajouteront à l'engagement existant de Vivendi de verser un dividende ordinaire de 1 euro par action au cours des exercices 2016 et 2017 auquel le Directoire et le Conseil de surveillance réaffirment leur attachement. Au total, Vivendi s'engage à distribuer à ses actionnaires 6,75 milliards d'euros (5,00 euros par action).

Par ailleurs, à l'issue d'un délai de deux ans, Vivendi étudiera la possibilité de proposer des distributions complémentaires si sa stratégie d'acquisition devait nécessiter moins de trésorerie qu'anticipé.

Arnaud de Puyfontaine, Président du Directoire, a déclaré que « *avec ces distributions, nous avons souhaité trouver un consensus avec certains de nos actionnaires minoritaires même s'il en résulte de moindres marges de manœuvre pour Vivendi dans son ambition stratégique de construire un grand groupe de médias et de contenus* ».

Vincent Bolloré, Président du Conseil de surveillance et actionnaire de référence du Groupe, a par ailleurs déclaré qu'« *il apportait son entier soutien aux décisions prises par le Directoire qui ne sont rendues possibles que par l'excellent travail qui a été effectué dans le cadre des cessions d'actifs* ». Il a enfin déclaré qu'« *en sa qualité d'actionnaire, il voterait en faveur de l'ensemble des résolutions qui seront proposées par le Directoire dans ce cadre* ».

PSAM a informé Vivendi qu'en conséquence de ces décisions, il retirait les deux projets de résolution qu'il avait présentés à l'Assemblée générale du 17 avril 2015, approuvera les résolutions proposées par le Directoire et votera contre la résolution visant à écarter la règle de doublement des droits de vote.

Forts de leur capacité de compréhension mutuelle que leur dialogue a mise en lumière, PSAM et Vivendi se sont fixé un horizon à 2017 pour en tirer le bilan.

A propos de Vivendi

Vivendi regroupe plusieurs entreprises leaders dans les contenus et les médias. Groupe Canal+ est le numéro un français de la télévision payante, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam ; sa filiale Studiocanal est un acteur européen de premier plan en matière de production, d'acquisition, de distribution et de ventes internationales de films et de séries TV. Universal Music Group est le numéro un mondial de la musique. Vivendi Village rassemble Vivendi Ticketing (billetterie), Wengo (conseil d'experts), Watchever (vidéo à la demande par abonnement) et la salle de concerts parisienne l'Olympia. Par ailleurs, Vivendi contrôle actuellement GVT, un groupe de très haut débit et de téléphonie fixes ainsi que de télévision payante au Brésil.

www.vivendi.com